

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
CACES ® R 489 Chariots cat. 1, 3, 5 et/ou 7	27 au 31		02 au 06	06 au 10	25 au 29	29 au 03			21 au 25		02 au 06	07 au 11
CACES ® R 486 Nacelles cat. A, B et/ou C		03 au 06	23 au 26		04 au 06		06 au 09		01 au 04	12 au 15	16 au 19	14 au 17
CACES ® R 490 Grue auxiliaire				01 au 03		03 au 05					25 au 25	01 au 03
CACES ® R 482 Engins A, B1, C1, F et/ou G <i>nous consulter pour les catégories</i>			09 au 11 16 au 17			08 au 10 22 au 24			28 au 30	05 au 07		
A.I.P.R.	21		17		25		20		Complet		Complet 30	Complet
SST FORMATION INITIALE	23 et 24		19 et 20		19 et 20	04 et 05	09 et 10			08 et 09	09 et 10	03 et 04
SST - M.A.C. (Maintien et Actualisation des Compétences)	31		6		15		02		Complet	01	Complet	18
FORMATEUR SST Initiale / Recyclage (MAC)		10 au 14 24 au 27		22 au 24						13 au 16 27 au 30 21 au 23		
PORT DU HARNAIS			13			12					10	
ECHAFAUDAGE ROULANT		07			07					02		
HABILITATIONS ELECTRIQUES (Recyclage) <i>nous consulter pour les niveaux</i>	13 au 15 16 et 17	10 au 12 13 et 14	30 au 01	Complet	18 et 19	15 au 17 18 et 19	15 au 17 09 et 10		07 au 09 16 complet		12 et 13 23 au 25	16 au 18 14 et 15

Autres demandes : nous consulter.